

Evelyne COUILLEROT

canton Le Creusot-est



Bulletin d'information aux habitants du Creusot-Est - Le Breuil - St Sernin -

E Madame, mademoiselle, monsieur,
Voilà bientôt trois ans que vous m'avez accordé votre confiance: un demi mandat s'est écoulé.
D Il a été riche en apprentissages, en réflexions et en actions.
I Persuadée que vous attendez de vos élus, qu'ils fassent "de la politique autrement", je m'étais engagée à faire vivre une démocratie active sur notre canton. C'est pourquoi, j'organise plusieurs fois par an des réunions de concertations et d'informations avec les élus municipaux, je tiens des permanences régulières au sein des mairies des quatre communes, j'édite au moment du budget un bulletin d'information et vous pouvez communiquer avec moi par l'intermédiaire de mon adresse internet.



votre conseillère générale

ALLOCATON PERSONNALISEE D'AUTONOMIE

Quelques chiffres pour la Saône et Loire

Les bénéficiaires :

- fin août 2003, 13 934 personnes ont touché l'allocation (à mettre en parallèle avec les 1 748 bénéficiaires de la Prestation Spécifique Dépendance ou PSD au 31/12/01 avant la mise en œuvre de l'APA)

Ressources mensuelles des bénéficiaires :

64,8 % ont un revenu mensuel inférieur à 600 €
21,1 % entre 600 et 900 €

Effort financier (état/département) pour la prise en charge de la dépendance :

QUESTIONS/REponses

La satisfaction vis à vis de cette mesure est-elle unanime ?

L'APA qui fait partie des réponses à la question du vieillissement de la population est une grande avancée voulue par le gouvernement Jospin. Les chiffres attestent de son succès. Un bilan de son application devait être dressé en juin dernier devant le parlement (nombre de bénéficiaires, nombre d'emplois créés, coût...) afin d'apporter les évolutions qualitatives nécessaires. Malheureusement, ce bilan n'a pas eu lieu.

On dit que "l'APA coûte cher"

Le succès rencontré par l'APA peut être envisagé de deux façons. Soit il faut s'en réjouir, car preuve est faite qu'elle répondait à un véritable besoin et corrigeait les insuffisances de son prédécesseur la PSD. De plus, elle a permis de créer de nombreux emplois

(plus d'une dizaine à l'ACAPA du Creusot). Soit, il convient de s'en effrayer au vu de son coût. Cette dernière hypothèse a prévalu au sein du gouvernement de M. Raffarin. L'APA a donc été revue et corrigée à la baisse avec le décret Falco. C'est un choix consternant car il convient de souligner que parallèlement aux restrictions qui affectent les bénéficiaires de l'APA, le gouvernement a revu à la baisse l'impôt sur les grandes fortunes pour un montant équivalent.... Il s'agit d'un véritable choix de société et ce sont les personnes âgées qui acquittent la facture.

Un nombre important de demandes de révision est déposé par les personnes âgées ou leur famille (3 623 dossiers réexaminés depuis janvier 2002).

Quels sont les motifs ?

Il y a bien sûr l'évolution de la situation de la personne pour expliquer ces demandes de révision :

Le saviez-vous ?

votre conseillère générale siège :

- à la commission de l'éducation, de la jeunesse et des transports scolaires du Conseil Général
- aux Conseils d'Administration : de l'ARC, du collège Croix-Menée, de l'IUT du Creusot, de la mission locale de la Communauté Le Creusot Montceau, de la maison départementale de retraite, du conseil départemental de l'éducation nationale, du conseil académique de l'éducation nationale, de l'association départementale de musique et danse.

Permanences

Mairie du Creusot

tous les mercredis - 9h à 11h

Mairies du Breuil,

St Sernin, St Firmin

mardis - 11h à 12h

par annonce de presse

03 85 77 59 32

evelyne@couillerot.com



Bulletin d'information

J'édite chaque année à l'occasion du vote du budget départemental un bulletin d'information que j'adresse gratuitement à

Mr / Mme / Mlle
demeurant

souhaite recevoir le bulletin
d'information du Creusot Est

REUNION PUBLIQUE : Lundi 15 décembre 2003 - 18h30 - Salle de réunion - Collège Croix-Menée

MON ENGAGEMENT AU SERVICE DE NOTRE CANTON

Bilan d'étape

Collaboration avec les équipes municipales des 4 communes et les intercommunalités

Notre canton s'est structuré. Aux côtés de la "Communauté Le Creusot Montceau" dont font partie Le Creusot et Le Breuil, deux intercommunalités sont nées: "Arroux Mesvrin" et "Autour du Couchois" auxquelles ont adhéré, respectivement, les communes de St Sernin et de St Firmin. De nouveaux dynamismes, de nouvelles coopérations se mettent en œuvre. En tant que conseiller général, je m'attache à accompagner les projets communaux. Il n'est pas dans mon rôle de me substituer au dynamisme des maires et de leur équipe municipale mais de permettre le meilleur accompagnement possible de leurs projets par le conseil général.

LA PREMIERE PREOCCUPATION : L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

Je crois qu'il est important de combiner un développement harmonieux entre l'urbain et le rural ainsi qu'une diversité du tissu économique : grandes entreprises, PME, secteur tertiaire, commerces...

Par exemple, au Creusot

- subvention annuelle (65 600 € en 2003) en direction de l'association Creusot Montceau Développement qui œuvre dans le domaine de la réindustrialisation et du reclassement sur notre bassin : implantation prévue au printemps 2004 de l'entreprise SIAG à Harfleur 2000 (construction de mâts d'éoliennes) qui devrait créer à terme 120 emplois.

- participation du conseil général dans le cadre de l'aménagement de la rue Foch.

- le dynamisme économique passe également par l'organisation de la foire par Le Creusot Initiatives (subvention de 9 000 € en 2003).

A St Sernin, dans le cadre du maintien du commerce rural : subvention de 9 200 € à la commune pour l'aménagement d'une épicerie multi-services.

Au Breuil, subvention de 25 903 € pour le chantier d'insertion du parc du Morambeau.



L'EDUCATION, LA FORMATION



Subventions de 17 092 € en 2002 pour des travaux de mise en conformité de l'école primaire et du restaurant scolaire de St Sernin.



Rénovation de sanitaires, de salles de classe dans l'ensemble des écoles. Création de salles d'évolution dans le cadre de l'agrandissement de l'école Charles de Gaulle au Creusot (subvention de 100 521 € en 2003).

Parce qu'un élève s'enrichit à travers de nombreuses activités pendant le temps scolaire mais aussi en dehors : aides aux transports vers les structures sportives, aux voyages scolaires, aux restaurants scolaires, aux centres de loisirs sans hébergement, aux écoles de musique...



salle du Morambeau



route de Couches



route de Saint Sernin du carrefour des Vernizeaux à celui de la Marolle



château de la Verrerie



sécurisation des abords de l'école de St Sernin en 2004

Le conseil général attribue des subventions spécifiques comme pour l'agrandissement de la salle du Morambeau (721 966 €), la réfection des toitures du château de la Verrerie (1 097 636 €), ou la sécurisation de l'espace devant l'école de St Sernin (1 000 000 €). Il intervient également au niveau des routes soit directement (152 449 € route de St Sernin au Creusot), soit par convention (684 000 € route de Couches au Breuil).



gymnase des acacias



réfection de l'ancien atelier "Goujon", destiné à devenir un lieu de stockage pour du matériel associatif

Le Conseil Général soutient également les projets communaux à travers l'attribution du FDAEC (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) et le FDAVOC (Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale)

En 2003, St Firmin obtient au titre du FDAEC 15 877 € ainsi que l'enveloppe "opérations primées" de 15 245 € qui est attribuée tous les deux ans à une commune du canton

Collège Croix - Menée



L'EPS, une matière obligatoire au même titre que les autres...

J'ai donc défendu la proposition d'une dotation par élève suffisante pour prendre en charge les frais de fonctionnement des structures nécessaires à la pratique de l'EPS. La part par élève est ainsi passée en 2003 de 5,50 € par élève à 15€ soit 6 337 € pour le collège Croix-Menée.

Les transports scolaires l'importance d'être à l'écoute des usagers

Les associations de parents d'élèves demandaient une plus grande proximité du service et un interlocuteur direct : depuis cette rentrée scolaire, un numéro vert est mis à la disposition des familles afin de leur permettre d'être mieux informés notamment en cas de grève ou d'intempéries. Il s'agit du 03 85 39 66 00.

Où l'on oppose à nouveau le rat des villes et le rat des champs...

La majorité du Conseil Général a souhaité réformer les bases de calcul fixant la dotation de fonctionnement et d'équipement des collèges à partir de 2003 dans le but de rééquilibrer les dotations entre les collèges urbains et ruraux. Ce nouveau dispositif avait pour conséquence de revoir à la baisse la dotation de nombreux collèges urbains, celle du collège Croix-Menée devait chuter de 20,95%... Au sein de la commission éducation, j'ai combattu cette baisse et obtenu avec mes collègues du groupe divers gauche, le plafonnement de la hausse à 5% et celui de la baisse à 3%. La dotation de notre collège s'est ainsi élevée à 152 249 €. J'ai veillé à ce que le même plafonnement soit reconduit en 2004. Par contre, il est à déplorer que l'enveloppe globale réservée au fonctionnement des collèges n'augmente que de 0,39% pour 2004, soit moins que l'inflation.

Le saviez-vous ?

Pour l'année scolaire 2002/03, dans le cadre du dispositif EURO J, 229 coupons ont été distribués au collège Croix-Menée. Un élève a pu ainsi recevoir jusqu'à 38 euros pour son inscription à l'UNSS, dans un club sportif et dans une association culturelle.



Parce qu'une commune vit à travers sa population et ses associations

Le monde associatif est une des forces de notre bassin de vie. Il est riche de l'engagement de nombreux bénévoles qui oeuvrent dans différents domaines. Les projets qui me sont présentés sont multiples et variés. Voici quelques exemples :

Dans le domaine culturel :

- **aide aux associations** : en 2003, 37 946 € à L'ARC, 64 500 € à l'Ecomusée, 80 500 € à l'Académie François Bourdon...

- **aide à l'organisation** de manifestations : en 2003, 2000 € à Polyphonia pour l'organisation de Masters classes, 1000 € à l'association Trouble Fête pour l'organisation du festival des Giboulées, 6098 € à Clin d'Oreille, 1000 € pour l'organisation du salon du livre au Breuil...

Dans le domaine sportif :

- **aide à l'investissement** : 12 120 € au tennis club St Sernin/St Firmin pour l'aménagement d'un court et d'un local, 33 990 € au Club Nautique Creusotin pour l'achat d'un bateau de course, 2207 € à l'Union Gymnique du Creusot, 6 455 € au Yacht club creusotin pour l'achat de catamarans...

- **aide à l'organisation de manifestations** : en 2003, 8000 € à la Pédale Sportive Creusotine pour l'organisation du circuit de Saône et Loire, 1800 € pour le concours hippique du Creusot, 1500 € pour l'organisation du triathlon de St Sernin...

- **soutien au sport de haut niveau** : en 2003, 22 868 € au COCB, 22 868 € à la JOC...



triathlon



foire du livre au Breuil



trail des trois châteaux

Le FDAVAL Fonds Départemental d'Aide à la Vie Associative Locale

L'assemblée départementale a institué une nouvelle aide. Une somme est affectée à chaque canton sur la base d'un forfait de 1 200 € auquel s'ajoute un crédit de 0,25 € par habitant. Ainsi le canton du Creusot-est s'est vu attribuer 5 817,75 €. Une commission cantonale composée des maires des quatre communes examine les propositions que me soumettent les associations. Ces propositions sont ensuite validées par la commission permanente du Conseil Général. Les subventions ne peuvent être affectées qu'à la création d'une association ou à l'organisation de manifestations à caractère exceptionnel et d'intérêt cantonal. De plus le montant minimum de la subvention est fixé à 150 €.

• 300 € pour la création de l'association de restauration de l'église de St Sernin
• 500 € pour le trail des 3 châteaux organisé par l'Entente Athlétique du Creusot
• 200 € pour l'association Feet Mali
• 1000 € pour l'association des amis de St Sernin et la commémoration du 10ème anniversaire du décès du peintre Raymond Rochette.